

Réunion de Bureau 3 mars 2025

Réunion en visio, début à 18h.

Etaient présents : Jean-Marc FERRAND, Denis CHARLES, Françoise NARDON, Martine QUEFFRINEC, Pierre LE GLATIN, Bernard JACQUET, Marie-Annick CORRE, Jean-Luc DANET

Excusée : Catherine LEBRUN

La première partie de la réunion est consacré aux derniers ajustements pour l'AG du samedi 8 mars. La salle ne sera ouverte qu'à 7h30 le matin, l'équipe du 22 n'a donc qu'une heure pour tout installer. Nous revoyons point par point le déroulement complet de la journée en re précisant les quelques changements intervenus depuis le dernier CA.

Le président propose que pour l'année prochaine la partie "rapport d'activité" de l'association soit présentée par le secrétaire général.

Concernant l'augmentation de " l'adhésion ", pour 2026 et proposé en AG, l'argumentaire est re précisé. Il est, par ailleurs rappelé que les délégations peuvent faire des demandes pour des participations à des rénovations de statuts de Saint Jacques ; il est également souhaitable de développer des contacts avec les mairies pour, par exemple mettre en place des bancs de pèlerins ou faire des plantations d'arbres fruitiers. Autre motif d'augmentation de notre adhésion : notre contrat auto-mission, nous faisons actuellement plus de kilomètres que prévus, il faudra donc l'ajuster ce qui fera une dépense supplémentaire de 1200€, ce sujet pourra être vu par le futur trésorier adjoint.

Jean-Marc propose que le jacquet d'honneur pour Pierre Nédellec lui soit remis lors de l'AG après sa présentation sur la commission patrimoine.

Est abordé ensuite les sujets qui seront à débattre lors de nos 2 prochains CA.

CA du 22 mars :

- Une réflexion sur la révision du tarif de remboursement des frais de déplacement et les abandons de frais. Le président propose 2 tarifs : un à 0,25€ par km pour les remboursements et 0,40€ par km pour les abandons de frais. Le trésorier se pose la question de la légalité d'une proposition avec 2 tarifs différents. Nous devons les uns et les autres effectuer des recherches sur ce sujet, peut-être faut-il poser la question à un avocat fiscaliste.

-Contrat auto-mission à revoir, avec changement de forfait annuel.

-Le bilan de l'AG

-Le point précis sur les commissions avec leurs référents, les animations et les projets cibles 2025-2026 et leur fonctionnement.

-Un point sur l'informatique et les chemins.

-L'animation projet pour les 30 ans de l'association en 2026 ainsi que la marche régionale 2026;

-Les dons de l'association (IRJ et webcompostella);

. IRJ pour la contribution à la demande de subvention avec la Galice et les développements de fiches de description du patrimoine ainsi qu'une base de données du patrimoine.

Dans ce domaine, un choix devra s'opérer sachant que la commission patrimoine de la Fédération prépare de son côté ce même travail et qu'il n'est pas question de refaire plusieurs fois la même saisie mais de profiter des compétences et des avancées de l'IRJ dans ce domaine.

.Webcompostella qui a eu une amende de 1900€ pour l'organisation des visites "spirituelles" de l'extérieur de la cathédrale de Santiago.

CA du 21 ou 28 juin

Le choix de la date de CA doit être revu car il y aura 3 absents du 35 le 21 juin.

-La gratuité ou non des accès au site internet ainsi qu'aux données traces et hébergements

- La mise en place d'un logiciel de comptabilité, d'ici le mois de juin.

Plusieurs logiciels doivent être testés par Pierre Le Glatin aidé de Patrick Bert et Yvon Loaec.

-Poursuivre la réflexion sur l'adhésion ou non à la fédération, Jean-Marc et Denis doivent lister les avantages et les inconvénients d'une telle démarche.

-Une autre réflexion est menée actuellement sur le futur guide des chemins bretons : une rencontre est programmée le 4 avril entre Jean-Marc Ferrand, Martine Queffrinec, Nathalie Marin, Hubert Bonnefond et Jacques Clouteau, co-fondateur des éditions du vieux crayon (MiamMiamDodo).

-Le fonctionnement général de l'association.

-Le bilan marche régionale 2025et les perspectives 2026

Divers : Bernard propose que soit réalisée une affiche commune à l'association pour l'annonce de nos différentes manifestations. Ce travail peut sans doute être confié à la commission communication.

Fin de la réunion à 19h45

Le président

Jean-Marc Ferrand

Le secrétaire

Jean-Luc Danet